

IDENTIFICATION

Section : Droit

Intitulé de l'UE : Activités professionnelles de formation

Code de référence : 713108U32D1

Nombre de périodes : 120

Nombre de crédits ECTS : 8

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Elaborer un rapport synthétique comportant :

- ◆ une description des tâches réalisées ainsi que de leur contexte institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme),
- ◆ une réflexion critique et argumentée de ce qui a pu être fait.

Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UE *Bachelier : stage orienté d'insertion socioprofessionnelle*.

Finalités particulières :

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de mettre en œuvre des compétences techniques et des compétences intégrant la gestion des relations humaines dans les conditions réelles d'exercice d'un ou plusieurs métiers du domaine juridique ;
- ◆ de s'intégrer dans le milieu professionnel en participant activement aux différentes tâches du métier ;
- ◆ de rédiger un rapport de stage conformément aux consignes établies ;
- ◆ de se constituer une documentation juridique personnelle.

Contenu du cours :

Cette UE de stage vise à confronter l'étudiant au milieu juridique de manière concrète et le contenu du stage variera selon le cas. Des conseils pour se préparer au stage peuvent être prodigués. Il est recommandé de faire ce stage en lien avec le sujet de TFE qui sera choisi.

Bibliographie :

<https://www.regionsjob.com/conseils/les-12-regles-du-mail-de-motivation.html>

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Roman Catherine

METHODOLOGIE

Séance d'information collective programmée à l'horaire d'une heure - une heure trente pour présenter les différents documents et le stage de manière générale en présentiel ou en Teams.

Entretiens individuels selon les besoins. L'étudiant doit d'abord essayer de trouver son stage par ses propres moyens à défaut, je l'aide.

Echanges avec le/la maître de stage selon le cas par mail, par téléphone, par Teams voire sur place. Un premier mail de présentation est toujours envoyé d'emblée.

SUPPORTS

- 1) Grille d'évaluation
- 2) Consignes concernant le stage
- 3) Consignes relatives à la rédaction du rapport de stage
- 4) Page de garde du rapport de stage
- 5) Fiche d'identification

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Modes d'évaluation

Prestation de stage évaluée sur base du carnet de stage remis par l'étudiant au terme de son stage et du feed-back oral de l'étudiant.

Rapport de stage évalué sur base de la grille d'évaluation sur Moodle.

Acquis d'apprentissage :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

dans l'organisation où le stage a été effectué,

- ◆ d'analyser de manière autonome une démarche liée à une problématique relevant du domaine juridique ;

- ◆ d'évaluer la démarche en lien avec la problématique étudiée ;
- ◆ de mettre en évidence les concepts relevant de la formation de Bachelier en Droit, en lien avec la problématique ;
- ◆ de respecter la déontologie et le secret professionnel en adoptant des attitudes professionnelles ;
- ◆ d'assurer une communication professionnelle entre les différents acteurs au sein de l'organisation en utilisant les supports adéquats exploités au sein de celle-ci ;
- ◆ de rédiger un rapport de stage conformément aux consignes établies :
 - qui démontre l'adaptation de la démarche proposée à la problématique rencontrée ;
 - qui identifie les difficultés rencontrées au sein de l'organisation afin de mettre en œuvre la démarche proposée ;
 - qui identifie les concepts relevant du domaine du Bachelier en Droit en lien avec la problématique rencontrée ;
 - qui développe une réflexion critique sur l'organisation et sur la démarche proposée.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques entre les étapes de la démarche éducative pour former un ensemble organisé,
 - ◆ le niveau de précision : la capacité à communiquer clairement, de façon concise et rigoureuse au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
 - ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
 - ◆ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.
-
-

UTILISATION DE L'IA

L'IA peut être utilisée comme aide pour l'orthographe ou pour la reformulation d'une phrase ou l'autre. Il est **INTERDIT** par contre de faire faire son rapport de stage par l'IA.